

DECISION DE DECLASSEMENT

Volumes numéro 9, 10, 13 ayant pour assiette foncière partie des parcelles cadastrées section P8, P12, P13 et P14 situées 47-49 avenue Henri Barbusse à Bagneux (92)

Céline Tignol, Directrice du pôle Immobilier et Services Généraux [ISG] du département Stratégie, Développement durable et Immobilier [SDI] pour les activités immobilières et les services généraux,

Agissant au nom et pour le compte de la Régie Autonome des Transports Parisiens, dont le siège est situé à Paris (12^{ème}), 54 quai de la Rapée,

En vertu de la délégation de pouvoirs de la Présidente-Directrice générale de la RATP qui lui ont été conférés suivant décision n° 2022-09 du 11 janvier 2022 publiée au Bulletin officiel de la RATP,

Connaissance prise de l'ensemble du dossier,

CONSTATE que les volumes numérotés 9, 10, 13 d'une surface respective de 13 m², 51 m² et 27 m² sont destinés à être cédés par la RATP. Ces volumes identifiés sous teinte rouge, vert foncé et jaune identifiés sur les plans annexés au projet d'état descriptif de division volumétrique modificatif en date de janvier 2022 – P210216 - dressé par le Cabinet GTA, Géomètres-Experts, et ayant pour assiettes foncières partie des parcelles cadastrées section P8, P12, P13 et P14, ne sont plus affectés au domaine public, tel que constaté par procès-verbal de constat de désaffectation en date du 22 décembre 2021 établi par Maître Stéphanie Lauzanne de la SCP Stéphanie Lauzanne Huissiers de justice.

PRONONCE, à compter de ce jour, sur le fondement de l'article L 2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, le déclassement des volumes numérotés 9, 10, 13 sous teinte rouge, vert foncé et jaune, identifiés sur les plans annexés au projet d'état descriptif de division volumétrique modificatif en date de janvier 2022 – P210216 - dressés par le Cabinet GTA, Géomètres-Experts, et ayant pour assiettes foncières partie des parcelles cadastrées section P8, P12, P13 et P14.

Fait à Paris, le 7 février 2022

Céline Tignol,
Directrice du pôle Immobilier et Services Généraux [ISG] du département Stratégie, Développement durable et Immobilier [SDI] pour les activités immobilières et les services généraux,